

DEUXIEME PARTIE

REGLEMENT PEDAGOGIQUE - MUSIQUE

Le présent règlement vient compléter les dispositions contenues dans le règlement intérieur.

Article 12 : Présentation

L'Ecole Intercommunale de Musique et Danse (EIMD) propose à ses membres des cours individuels d'instruments, des cours de musique d'ensemble, des cours collectifs théoriques et chorégraphiques dont, d'une part, l'organisation s'inspire de l'enseignement dispensé dans les différents établissements artistiques du département et dont, d'autre part, l'orientation générale est basée sur le respect de la charte des enseignements artistiques spécialisée du ministère de la culture.

Les cours sont assurés par des professeurs diplômés.

L'école organise régulièrement des manifestations diverses : auditions des élèves dans les salles communales de l'intercommunalité (à Argancy, Ay-sur-moselle, Chailly-lès-Ennery, Ennery, Flévy et Trémery), un spectacle annuel (week-end culturel, comédie musicale, conte,...) regroupant différents pôles culturels, un spectacle de danse, un concert des professeurs, fête de la musique,...

Article 13 : Disciplines enseignées

L'EIMD propose les pratiques musicales suivantes :

- Famille des vents (bois) : clarinette, flûte traversière et saxophone
- Famille des vents (cuivres) : trombone, trompette et tuba
- Famille des cordes : guitare classique, guitare électrique et violon
- Famille des percussions : percussion et batterie
- Département claviers : accordéon et piano
- Département voix : chant

Les pratiques d'ensemble suivantes :

- Ensemble junior
- Atelier chant
- Atelier musiques actuelles
- Orchestre d'harmonie intercommunal « Vents d'Est »

Les pratiques théoriques suivantes :

- Eveil musical 1^{ère} année (à partir de 4 ans)
- Eveil musical 2^{ème} année (à partir de 5 ans)
- Initiation (à partir de 6 ans)
- Formation musicale (à partir de 7 ans)
- Formation musicale pour adolescents et adultes

Les pratiques chorégraphiques suivantes :

- Eveil danse classique (à partir de 4 ans)
- Danse classique (à partir de 6 ans)
- Danse modern'jazz (à partir de 6 ans)
- Tango

Article 14 : Cursus Musique - Missions et objectifs

L'association a pour mission d'organiser et gérer l'enseignement musical en vue de :

- Permettre l'expression musicale et :
 - donner aux élèves et aux professeurs la possibilité de se produire
 - mettre à profit l'acquit des élèves de manière vivante
 - favoriser les rencontres musicales et les échanges entre les élèves
- Proposer en enseignement de qualité orienté prioritairement vers les enfants et adolescents.
- Aboutir à la formation de bons musiciens amateurs grâce à une progression adaptée au rythme de l'enfant et de l'adulte :
 - amener les élèves à un niveau relativement bon
 - développer les capacités d'expression
 - acquérir une bonne écoute

L'EIMD accueille les élèves à partir de 4 ans, l'entrée en cycle se fait à partir de 7 ans. Les études s'organisent en 2 cycles de plusieurs années : de 3 à 5 ans en général. Un cycle 2 + est également proposé pour les élèves qui souhaitent se perfectionner. Les élèves inscrits doivent suivre un cours de formation musicale et un cours d'instrument. Il est fortement conseillé aux élèves dès la 2^e année de pratique instrumentale (avec avis du professeur) de poursuivre, en complément du cours individuel, un cours collectif. Voici le cursus détaillé :

> CYCLE D'EVEIL

NIVEAU DU COURS	DUREE DU COURS	DEROULEMENT DU COURS
EVEIL 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	1 heure	Découverte et première initiation à la musique pour les tous petits, ainsi qu'un moment d'échange et de partage privilégiés. L'objectif est de proposer à l'élève une approche sensorielle de la musique, lui apprendre à construire des schémas rythmiques et mélodiques par des exercices de mémoire corporelle. Il apprendra à respirer autrement, il découvrira aussi les différents timbres grâce à la découverte des bruits de la nature, des instruments de musique de différentes familles, etc. Ces cours pourront être complétés par des activités manuelles, comme par exemple la fabrication d'un instrument de musique. <i>Contrôle continu avec le bulletin trimestriel.</i>

> INITIATION et CYCLE 1 : FORMATION MUSICALE

NIVEAU DU COURS	DUREE DU COURS	DEROULEMENT DU COURS
INITIATION 1 année	1 heure	Les enfants y participant n'ayant pas reçu toutes les connaissances nécessaires à l'écriture et à la lecture, ce cours aura pour vocation la découverte de la musique sur ses aspects mélodiques, vocaux et rythmiques. <i>Contrôle continu avec le bulletin trimestriel.</i>
CYCLE 1 1 ^{ère} à 4 ^{ème} année	1 heure	Les élèves qui accèdent à ce premier cycle de formation musicale (FM) débutent un travail de reconnaissance, de lecture de notes et de rythmes. Un travail théorique est essentiel, ainsi que la lecture chantée. Les élèves y aborderont divers sujets dont : > Base : écoute d'œuvres et pièces simples > Clés : sol et fa > Rythmes binaires et ternaires / Percussion corporelle > Chant de style varié, reconnaissance des intervalles > Relevés simples de notes et de rythmes > Théorie, analyse : gammes majeures et relatives mineures. Apport de l'instrument de musique pendant les cours. <i>Contrôle continu avec le bulletin trimestriel.</i> <i>Evaluation de fin de cycle</i>

> CYCLE 2 : FORMATION MUSICALE

NIVEAU DU COURS	DUREE DU COURS	DEROULEMENT DU COURS
CYCLE 2 1 ^{ère} à 3 ^{ème} année	1 heure	En plus du programme de 1er cycle et en fonction du niveau général du cours : > Commentaire d'écoute > Analyse sur partitions > Clés : idem + clé d'ut 4 et clé d'ut 3 > Rythme : formules diverses binaire et ternaire / Percussion corporelle > Chant de style varié, reconnaissance des intervalles et des accords > Relevés simples de notes et de rythmes > Théorie et analyse : tonalité, accords, cadences, transposition, ... Interaction avec l'instrument <i>Contrôle continu avec le bulletin trimestriel.</i> <i>Evaluation de fin de cycle.</i>

> INITIATION ET CYCLE 1 : FORMATION INSTRUMENTALE

NIVEAU DU COURS	DUREE DU COURS	DEROULEMENT DU COURS
<p>CYCLE D'INITIATION 1 année</p> <p>CYCLE 1 1^{ère} à 4^{ème} année</p>	30 minutes	<p>Les cours doivent permettre un enseignement riche et varié en découvertes tout en préservant pour l'élève le plaisir et l'envie. Le développement des motivations, de la curiosité musicale, du goût pour l'interprétation.</p> <p>Une amorce de savoir faire instrumentaux individuels et collectifs. Acquisitions des premiers réflexes fondés sur la qualité du geste, de la lecture, de l'écoute des autres par la pratique collective.</p> <p><i>Contrôle continu avec le bulletin trimestriel.</i> <i>Petite évaluation de fin de 1^{er} cycle 2^{ème} année.</i> <i>Evaluation de fin de cycle.</i></p>

> CYCLE 2 : FORMATION INSTRUMENTALE

NIVEAU DU COURS	DUREE DU COURS	DEROULEMENT DU COURS
<p>CYCLE 2 1^{ère} à 4^{ème} année</p>	30 minutes	<p>L'acquisition d'une méthode de travail, permettant la prise d'initiatives et le développement du sens critique.</p> <p>La facilité de la lecture des partitions de moyenne difficulté.</p> <p>La découverte et l'exploitation des principales possibilités de l'instrument.</p> <p>La maîtrise de l'interprétation d'œuvres de difficultés moyennes et de répertoires diversifiés, alliant écoute, aisance corporelle, et sens musical.</p> <p><i>Contrôle continu avec le bulletin trimestriel.</i> <i>Petite évaluation de fin de 2^{ème} cycle 2^{ème} année.</i> <i>Evaluation de fin de cycle.</i></p>

> CYCLE 2+ : FORMATION INSTRUMENTALE

NIVEAU DU COURS	DUREE DU COURS	DEROULEMENT DU COURS
<p>CYCLE 2+ 1^{ère} à 3^{ème} année</p>	30 minutes	<p>Dans l'optique d'une pratique amateur autonome :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'approfondissement de la technique instrumentale permettant une bonne interprétation - la maîtrise des bases de l'interprétation selon les principaux styles - une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux - la capacité à s'intégrer dans un groupe et savoir gérer une partition - l'aptitude à analyser une partition en vue d'une interprétation. <p><i>Contrôle continu avec le bulletin trimestriel.</i> <i>Evaluation de fin de cycle.</i></p>

> CYCLE ADULTES

NIVEAU DU COURS	DUREE DU COURS	DEROULEMENT DU COURS
ADULTES	30 minutes	<p>Dans l'optique d'une pratique amateur autonome :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'approfondissement de la technique instrumentale permettant une bonne interprétation - la maîtrise des bases de l'interprétation selon les principaux styles - une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux - l'aptitude à analyser une partition en vue d'une interprétation. <p>Les cours peuvent varier selon l'instrument choisi, des cours de pratique collective peuvent être proposés aux participants.</p>

LE DIRECTEUR
Jérémie OLEJNICZAK